



# Recherche en un coup d'œil

## Profil des délinquants réadmis pour des infractions avec violence commises pendant leur période de liberté sous condition

**Mots clés :** *récidive avec violence, risque, libération d'office, libération discrétionnaire, surveillance*

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'atténuation du risque et la transition des délinquants dans la collectivité sans danger pour la société sont des sujets de préoccupation prépondérants pour le Service correctionnel du Canada. Bien que la récidive avec violence ne soit pas un phénomène courant, il est nécessaire, en raison du potentiel de risque pour les victimes, de poursuivre les recherches sur la prédiction de ce problème et d'en appliquer les résultats à l'élaboration de stratégies de réduction du risque.

### Ce que nous avons fait

Les délinquants de l'échantillon étaient sous surveillance dans la collectivité entre avril 2008 et mars 2009. Les délinquants ayant bénéficié d'une libération d'office ou d'une libération discrétionnaire (semi-liberté ou libération conditionnelle totale) qui avaient été réincarcérés pour une infraction avec violence pendant la période visée par l'étude ont fait l'objet d'une comparaison à l'égard de divers indicateurs de risque, de besoins et de caractéristiques démographiques. L'infraction avec violence comprend les homicides et les infractions figurant à l'annexe 1.

### Ce que nous avons constaté

Des 14 401 délinquants sous surveillance au cours de l'exercice 2008-2009, moins de 2 % (270) ont été réadmis pour une infraction avec violence. La majorité de ces réadmissions (80 % - 214) concernait des délinquants en liberté d'office. Dans plus des quatre cinquièmes de ces nouvelles infractions, il s'agissait de voies de fait ou de vol qualifié; quatre des délinquants avaient été réadmis pour homicide.

Les libérés d'office avaient des antécédents criminels plus lourds que ceux qui avaient bénéficié d'une libération discrétionnaire; en outre, ils étaient plus nombreux à avoir déjà purgé une peine de ressort fédéral ou/et provincial. Une proportion importante de ces individus avait connu l'échec au cours d'une liberté sous condition antérieure.

Sur le plan du risque et des besoins, les délinquants libérés d'office étaient notablement plus susceptibles d'avoir été évalués comme étant à risque et à besoins élevés, et à présenter un potentiel de réinsertion sociale plus faible (ils étaient donc plus susceptibles de récidiver). Le tableau ci-dessous montre les scores globaux de risque et de

besoins ainsi que le potentiel de réinsertion sociale des récidivistes violents.

Mesure des facteurs de risque	Type de mise en liberté sous condition	
	%	
	LO	LD
Score global de risque	(n=213)	(n=51)
Faible	0,5	5,9
Moyen	38,5	60,8
Élevé	61,0	33,3
Score global de besoins	(n=213)	(n=51)
Faible	0,9	2,0
Moyen	16,4	49,0
Élevé	82,6	49,0
Potentiel de réinsertion	(n=203)	(n=46)
Faible	54,7	23,9
Moyen	29,6	32,6
Élevé	15,8	43,5

### Ce que cela signifie

Les résultats de l'étude concordent avec ceux de recherches antérieures sur la récidive avec violence. Ils indiquent de plus que les libérés d'office qui avaient été réadmis pour infraction avec violence différaient des délinquants en liberté discrétionnaire en ce qui concerne de nombreuses variables de risque importantes. Bien que le taux de récidive avec violence soit faible, il est important de mieux repérer les sujets le plus à risque.

### Pour de plus amples renseignements

Axford, M. (2010) *Profil des délinquants réadmis pour des infractions avec violence commises pendant leur période de liberté sous condition*, Rapport de recherche R-228, Ottawa, Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à l'adresse suivante : [recherche@csc-scc.gc.ca](mailto:recherche@csc-scc.gc.ca)

**Préparé par :** Marsha Axford

### Pour nous joindre

Direction de la recherche  
(613) 995-3975  
[recherche@csc-scc.gc.ca](mailto:recherche@csc-scc.gc.ca)

